



nonglard municipal



FEURIER 2014

www.nonglard74.fr



- 1 LE MOT DU MAIRE**
- 2-3 ANALYSE FINANCIÈRE / COMPTE ADMINISTRATIF 2013**
- 4-5 VOIRIE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX / URBANISME**
- 6-7 NOTRE COMMUNE EN CHIFFRES**
- 8-9 CCAS**
- 10 CÉRÉMONIES DU SOUVENIR/VOEUX DU MAIRE**
- 11 ÉLECTIONS MUNICIPALES**
- 12-13 AUTOUR DE L'ÉCOLE**



VIE LOCALE

- 14 ÉTAT CIVIL / CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**
- 15 NOUVEAUX HABITANTS / FÊTE DES MÈRES**
- 15 BOITE AUX LETTRES / JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT**
- 16 L'ÉCOLE VUE PAR LES ENSEIGNANTS**
- 17 ENVIRONNEMENT**
- 18 ESPACES VERTS / LE DDAMIE**



VIE ASSOCIATIVE

- 19 ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES**
- 20-21 COMITÉ D'ANIMATION**
- 22 AMICALE LOVAGNY-NONGLARD**
- 23 PAROISSE**
- 24 ADMR**

RESPONSABLE DE PUBLICATION : Eric Labaz
RÉDACTION : Commission de Communication
PHOTOS : Elus, associations et habitants de Nonglard
CONCEPTION : CD Création Numérique
417, route de Macully - 74330 POISY - 04 50 22 82 64
IMPRESSION : PHOTOPLAN - Annecy
Ce bulletin a été imprimé sur papier labélisé PEFC
(papier issu de forêts gérées durablement)



Chers Nonglardiennes et Nonglardiens,

Suite à la validation du Plan Local d'Urbanisme, les surfaces rendues constructibles ont été urbanisées par des constructions individuelles et par de petits collectifs bien agencés. Une quarantaine de logements neufs a apporté un souffle de jeunesse à notre population. Cette jeunesse, comme notre mandature l'avait prévu, a permis de sauver notre école communale. Le comble, aujourd'hui, elle est trop petite. Le Conseil Municipal a décidé de construire une extension dans l'enceinte de l'école pour accueillir une classe maternelle et une salle de repos, première étape d'un projet qui permettrait à long terme de construire le restaurant scolaire, la garderie, la salle de motricité et éventuellement la bibliothèque. Le Comité de Pilotage, composé d'élus, des enseignants et de représentants des parents, travaille avec les architectes dans le but d'offrir à vos enfants un accueil scolaire

local et confortable dès la rentrée de septembre 2015. Nous avons réussi à ancrer ce pivot scolaire, support de notre village. Il y a aussi la municipalisation des services Cantine et Garderie précédemment gérés par l'APE. Merci à cette association pour la gestion antérieure de ces services périscolaires.

Les parkings, tant attendus, sont terminés, éclairés et appréciés. La ligne Moyenne Tension (20 000 volts) sur Monthoux est enterrée. Je tiens à remercier Monsieur Le Garrec, Administrateur aux Carrés de l'Habitat, décédé tragiquement dans un accident d'avion en Touraine, pour son implication dans ce projet et dans cette belle aventure.

Suite au diagnostic réalisé par la commission intercommunautaire « Accessibilité au Handicap », la commune continue la réalisation de trajets piétonniers adaptés aux personnes à mobilité réduite : le trottoir qui s'arrête à la salle des fêtes va être prolongé jusqu'à la route départementale.

La régularisation des emprises publiques sur les voiries du Juiard et des Savus avance à grands pas. Quand toutes les formalités juridiques, administratives et cadastrales seront complètement terminées, le nouveau Conseil Municipal pourra poursuivre librement les aménagements urbains, tels que : voiries et trottoirs sécurisés, pistes cyclables, stationnements, etc... Je remercie tous les riverains ayant facilité cette régularisation d'emprise foncière. Il reste une toute petite partie du territoire à assainir et je compte sur le SILA pour programmer la tranche finale concernant la pose du collecteur des eaux usées.

Ce sont les actions principales menées par votre Conseil Municipal. Vous pouvez trouver des détails sur notre site Internet www.Nonglard74.fr

Notre commune change et doit s'adapter aux attentes de ses habitants tout comme aux nouvelles exigences de l'Etat.

Nonglard grandit, nous sommes 516 habitants recensés par l'Insee.

Vous devrez donc élire 15 Conseillers Municipaux en mars prochain. Attention ! De nouvelles règles électorales sont en vigueur : consultez les affichages et notre site Internet. Les conditions pour établir une procuration de vote ont également été modifiées.

Au nom de la commune de Nonglard, je remercie l'État français, le Conseil Général de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes Fier et Usses, le SILA, le CAUE, le SYANE, les services institutionnels : Trésorerie principale, Gendarmerie Nationale, Sapeurs-Pompiers départementaux, ERDF, les Membres du Conseil Municipal et du CCAS, les Employés communaux et intercommunaux, les Associations locales et intercommunales, les entreprises, tous les artisans, sans oublier toutes les personnes qui ont su faire avancer notre village avec leur aide financière, administrative, juridique et technique.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui m'ont soutenu moralement et amicalement dans mon investissement au cours de ce mandat.

Éric LABAZ
Maire



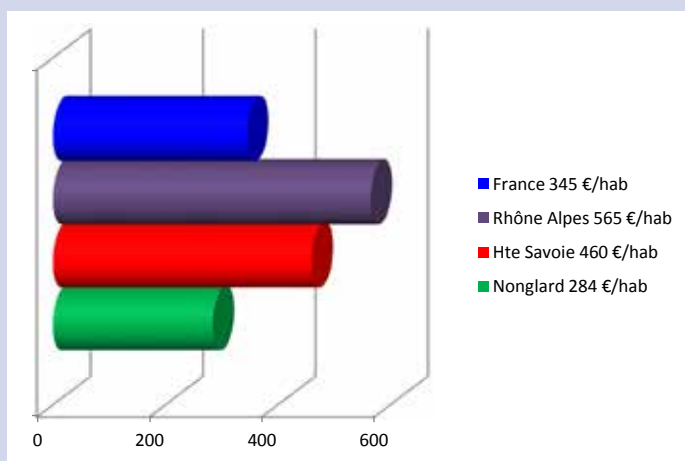
Voici quelques informations tirées de la fiche de situation financière de la commune (502 habitants) pour l'année 2012 :

- 26000€ de revenus annuels par foyer fiscal, soit la moyenne régionale.
- la valeur locative est 2980€ à Nonglard, à comparer avec 3300€ de moyenne départementale constituant une base d'impôts locaux assez faible. C'est pourquoi la taxe d'habitation de 16,40% (moyenne départementale 15%) ne procure que des revenus modérés à la commune.

Ce document, fourni par la Trésorerie Principale de Seynod, nous a permis d'avoir un comparatif de notre situation financière par rapport aux autres communes équivalentes en taille (500 à 2000 habitants). Les résultats sont bons. Nous vous en livrons ici les principaux indicateurs.

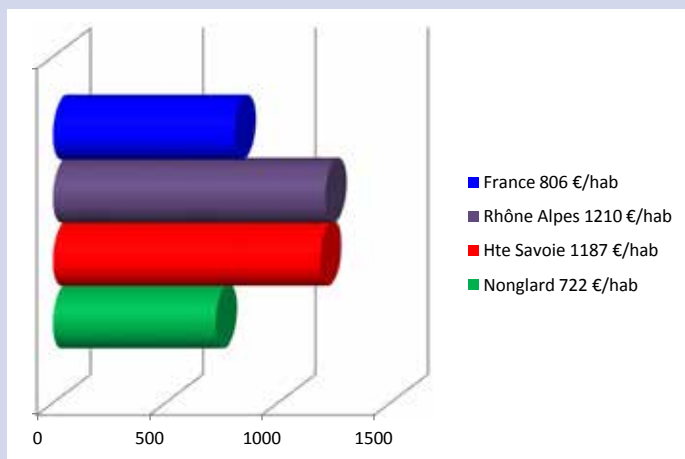
COMPARAISON IMPOTS LOCAUX

Les habitants de Nonglard sont deux fois moins imposés que l'habitant moyen de Rhône-Alpes.



COMPARAISON DES RECETTES

En conséquence, les recettes par habitant sont plus faibles qu'ailleurs, mais toutefois pas très loin de la moyenne nationale.

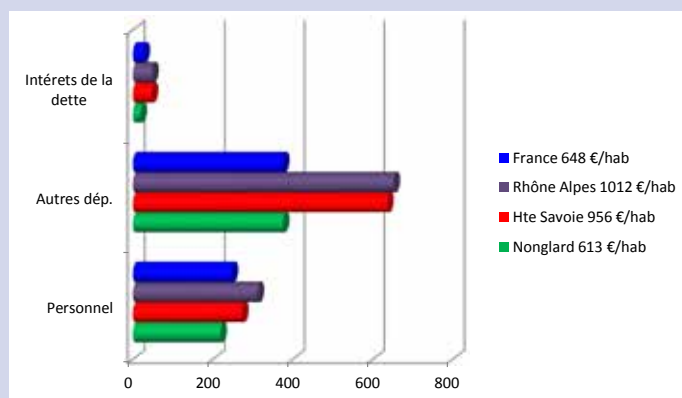


COMPARAISON DES DEPENSES COURANTES

(fonctionnement)

Concernant les dépenses de fonctionnement (hors travaux importants et remboursement du capital de la dette), les dépenses de personnel sont d'un tiers inférieur à celles que l'on retrouve habituellement en Haute Savoie pour des communes de la même tranche.

Les autres dépenses sont équivalentes à celle de la France entière et bien moindres que les moyennes haut-savoyardes ou régionales. La dette est particulièrement faible.



La conséquence de ces chiffres est la faible capacité d'autofinancement de la commune. En effet seulement 90€ par habitant environ sont dégagés pour financer les investissements et le paiement du capital de la dette, soit 47 000€ par an. Heureusement, la commune a un fond de roulement important de 546€ par habitant, soit 274 000€, l'équivalent d'environ 2 années d'impôts locaux.

Le gros projet en cours de l'extension de l'école, lancé depuis quelques mois, va bien entendu modifier profondément cette situation particulièrement saine puisqu'il faudra recourir en grande partie à l'emprunt pour le financer.

Subventions allouées aux associations en 2013

Lors de la séance publique de Conseil Municipal du 25 novembre 2013, les subventions versées aux différentes associations ont été votées comme suit:

Allocations versées sur le budget général

Associations de la commune

| | |
|---|----------|
| Bibliothèque | 500,00 € |
| Association des Anciens Combattants (AFN) | 170,00 € |
| Coopérative scolaire (école de Nonglard) | 208,00 € |
| APE - P'tits Loups | 600,00 € |
| Comité d'Animation de Nonglard | 200,00 € |
| Groupement des jeunes agriculteurs | 250,00 € |
| Amicale Lovagny-Nonglard (1) | 100,00 € |

Associations extérieures

| | |
|--|-------------------|
| Association sportive de Sillingy (foot) | 150,00 € |
| Foyer socio-culturel du collège de Pois | 150,00 € |
| Prévention routière | 65,00 € |
| Amicale des Pompiers, Sillingy | 100,00 € |
| Maison familiale rurale de Champ Molliaz | 100,00 € |
| Total | 2 593,00 € |

Allocations versées sur le budget CCAS

| | |
|---|-----------------|
| AFM - Mucoviscidose (Virades de l'Espoir) | 100,00 € |
| Institut Guillaume Belluard | 50,00 € |
| De l'ombre à la lumière (malvoyants) | 50,00 € |
| Alzheimer de Haute-Savoie | 100,00 € |
| Association des Paralysés de France (74) | 50,00 € |
| Total | 350,00 € |

Montant total des subventions 2 943,00 €

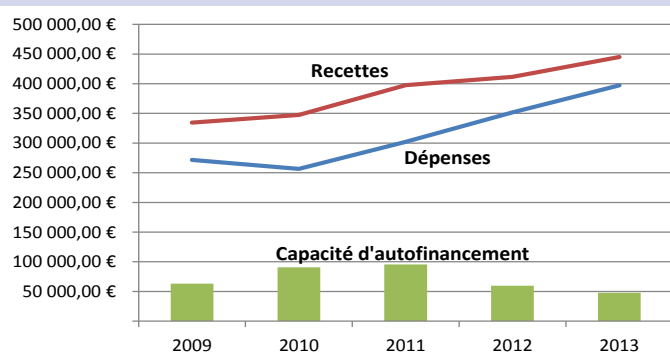
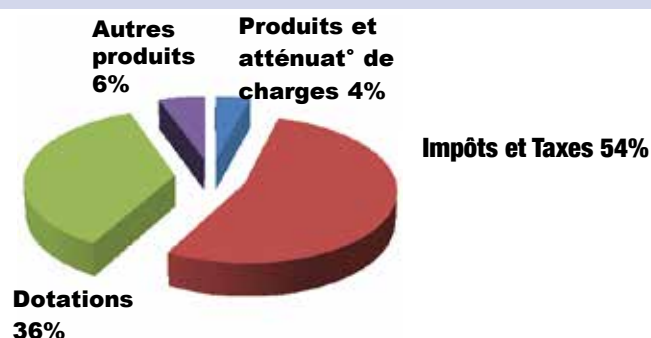
(1) subvention supplémentaire votée le 27/01/2014



Bien que le compte administratif de l'année 2013 ne soit pas encore voté, nous vous en présentons les grandes lignes, sachant que les chiffres ne sont pas définitifs.

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | |
|--|---------------------|
| DEPENSES | |
| Charges à caractère général | 192 069,48 € |
| Charges de personnel | 130 629,21 € |
| Atténuation de produits et autres charges | 65 672,52 € |
| Charges financières | 8 215,37 € |
| TOTAL | 396 586,58 € |
| RECETTES | |
| Produits et atténuation de charges | 21 414,76 € |
| Impôts et taxes | 273 930,76 € |
| Dotations | 185 586,10 € |
| Autres produits | 28 041,23 € |
| TOTAL | 508 972,85 € |
| Excédent de fonctionnement 2012 | 9 630,21 € |
| Résultat 2013 | 122 016,48 € |
| Résultat des deux sections cumulées | 355 461,50 € |

| SECTION D'INVESTISSEMENT | |
|---------------------------------------|---------------------|
| DEPENSES | |
| Remboursement des emprunts | 22 191,96 € |
| Immobilisations corporelles | 35 108,35 € |
| Immobilisations incorporelles | 2 170,74 € |
| TOTAL | 59 471,05 € |
| RECETTES | |
| Subventions | 9 000,00 € |
| Dotations, fonds divers | 19 535,90 € |
| Solde Excédent fonctionnement 2012 | 150 000,00 € |
| TOTAL | 178 535,90 € |
| Excédent d'investissement 2012 | 114 380,17 € |
| Résultat 2013 | 233 445,02 € |



Le budget de la Commune s'élève à près de 450 000 €. En avril 2013 un budget de fonctionnement avait été voté d'un montant de 396 000 € pour ce qui est du fonctionnement. L'exécution budgétaire de l'année 2013 est, en dépenses, très proche des prévisions puisque la dépense réelle s'est élevée à 397 000 €, avec en autres de légères variations sur les charges à caractère général et sur les charges de personnel.

Par contre, au niveau des recettes de fonctionnement, alors que le budget était de 405 000 €, les recettes réelles ont été de 455 000 €. D'abord les impôts locaux sont supérieurs aux prévisions de 6000 € (arrivée des nouveaux logements), la taxe sur l'électricité a également rapporté 3000 € supplémentaires. De plus, les droits de mutation (alias les frais de "notaire") se sont élevés à 63 000 € alors que nous n'espérions que 45 000 € et enfin, l'aide du Département et de l'Etat pour les contrats d'insertion est de 18 000 € supérieure à ceux attendus.

En conséquence, la Commune a pu dégager du financement pour l'investissement à hauteur de 47 000 € dont 22 000 € ont servi au remboursement de la dette. Pour ce qui est des investissements, après la grosse année 2012, 2013 a été beaucoup plus calme. Nous avons commencé à engranger les premières subventions pour l'extension de l'école. Les principales dépenses ont été l'acquisition d'ordinateurs pour l'école pour 14 000 € et l'acquisition de parcelles de voirie en régularisation pour 11 000 €.

Il résulte de l'exécution budgétaire un reliquat à reporter de 81 000 € qui s'ajoute aux reliquats antérieurs de 274 000 €. Ces sommes seront bien utiles dans la réalisation du très prochain grand projet, à savoir l'extension de l'école.



L'hiver dernier ayant été rude, les travaux de déneigement et de nettoyage des routes ont nécessité une intervention importante d'entreprises pour la remise en état de la chaussée de notre réseau détérioré par des nids de poules et un faïençage.



La société Eurovia, après consultation, est intervenue pour ces travaux d'entretien, avec fourniture et mise en œuvre d'enrobé noir après sciage, découpage et évacuation des matériaux. Un compactage de l'endroit a été nécessaire, suivi d'un balayage de la chaussée.

Après consultation d'entreprises, des travaux plus importants d'entretien de la chaussée ont été réalisés sur la route du Julliard. L'opération de revêtement a été réalisée en deux passages pour répartir le goudron liquide et les gravillons, suivie d'un compactage. Le surplus a été balayé quelques jours après. Ces travaux n'avaient pas pour but de redresser les petits affaissements, mais permettent de prolonger l'étanchéité de la chaussée en lui redonnant un gabarit.

D'autres travaux moins conséquents ont été réalisés : busage pour permettre l'évacuation des eaux de ruissellement à la Genévrière, réparations des barrières de l'espace jeux, fauchage des talus, déneigement des

chemins communaux et des nouveaux parkings. Pour donner plus de sécurité aux écoliers cheminant entre l'école, la salle polyvalente au-dessus de la mairie et la salle des fêtes, un marquage au sol a été effectué derrière la mairie et un passage piétons créé pour traverser la route du Chef-Lieu.

Des remises en état ont été effectuées sur les bâtiments communaux : zinguerie au presbytère, réparations de chenaux à la mairie, remplacement du battant de la cloche principale du clocher qui menaçait de tomber.

Quelques interventions ont été également nécessaires dans les bâtiments : réglage et suivi ponctuel du chauffage de l'école, entretien du lave-vaisselle réservé à la cantine, remplacement de tuyaux pour le chauffage de la salle des fêtes.

Tout au long de l'année, la vigilance est de rigueur pour découvrir et résoudre tous les problèmes inhérents à la voirie et aux bâtiments communaux.

D'autres projets sont toujours en cours : réalisation d'un "cheminement prioritaire" entre la place du village et la RD14 dans un but de sécuriser les cheminements piétonniers pour les enfants et les personnes à mobilité réduite, et construction d'une classe de maternelle avec sa salle de mobilité dans l'enceinte de l'école pour répondre à des effectifs scolaires toujours plus importants, principalement des enfants très jeunes. Ce projet est suivi par le Comité de Pilotage (COPIL).



La mise en place de fourreaux destinés à la pose future de la fibre optique sur le territoire de la commune pourra se faire lors des travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SYANE ou sous maîtrise d'ouvrage d'un tiers dans un axe Lovagny / Nonglard / Vaulx.

Les voiries utilisées seraient: le RD14, les routes du Chef-Lieu et de la Lanterne, la Traverse du Carré et le chemin de Vaulx pour rejoindre Mornaz.

Toute la commune sera équipée dans les années futures. Ainsi, ceux qui le souhaitent pourront bénéficier du très haut débit.

La fibre optique sur notre territoire

En partenariat étroit avec le Conseil Général de la Haute Savoie et de la Communauté de Communes Fier et Usses, le SYANE a lancé fin 2012 les travaux de construction des infrastructures du réseau très haut débit.

Le SYANE souhaiterait raccorder à la fibre optique 90% des entreprises et la moitié de la Haute-Savoie dans un délai de 5 ans puis, progressivement, 90% des foyers d'ici 10 à 12 ans.





Activité de la construction

Après des permis de construire pour des bâtiments à usage collectifs enregistrés en 2011 et 2012, cette année a été marquée par l'achèvement et la livraison de ces projets. Effectivement la résidence « Les 4 Saisons » avec 12 logements a été livrée en tout début d'année et la résidence « Les Terrasses de Nonglard » avec 8 logements au chef-lieu en toute fin d'année. Les nouvelles familles sont les bienvenues à Nonglard.

D'autre part, **des permis individuels** pour 5 villas ont été accordés aux lieux dits Monthoux, Chez Collomb et Aux Juilliards). Leur réalisation devrait se faire courant 2014. Enfin, des permis pour réaliser 2 logements dans des bâtiments existants ont également été accordés.

Ainsi, près de 60 logements ont été autorisés depuis l'adoption du PLU en 2007, soit les $\frac{3}{4}$ des prévisions qui avaient été faites pour une quinzaine d'années.

La commission d'urbanisme a eu également à traiter des **Déclarations Préalables** dont les suivantes n'ont pas fait l'objet d'opposition :

- Véranda (2)

- Réfection de toiture (2)
- Changement de fenêtres (1)
- Modification de terrasse (1)
- Pose de panneaux solaires (1)
- Pose d'une fenêtre de toit (1)
- Remblaiement de terrain (1)
- Aménagement de terrain pour dépose de terre végétale (1)
- Division de terrains (2)

Dans la pratique, les personnes qui ont des projets trouveront les éléments nécessaires sur le site de la Commune : **www.nonglard74.fr** dans la rubrique "Démarches", ligne "Urbanisme". Vous trouverez les liens nécessaires pour obtenir les formulaires, et la procédure à suivre. Vous pouvez également venir demander des conseils en mairie durant la permanence des adjoints les jeudis de 18h à 19h.



Les Terrasses de Nonglard

Bénéficiez de subventions pour améliorer votre logement

Vous avez des projets de travaux dans votre logement ?

Que vous soyez **locataire ou propriétaire**, en fonction de vos revenus, vous pouvez **être accompagné et conseillé et même bénéficiaire de subventions** de l'Etat et du Conseil Général, alors **regardons de plus près !**

Deux secteurs privilégiés ont été identifiés pour aider les particuliers à réaliser des travaux :

- Les économies d'énergie : isolation, réfection de toiture, changement d' huisseries, de système de chauffage, etc.
- L'adaptation des logements aux personnes âgées et à la perte d'autonomie : adaptation de la salle de bains, acquisition de matériel adapté, pose de rampe d'escalier, etc.

Il existe plusieurs dispositifs et plusieurs financements possibles.

La Communauté de Communes Fier et Usse peut vous accompagner pour trouver les aides qui correspondent à vos projets et vous renvoyer vers les bons interlocuteurs.

En résumé, que vous achetiez un logement à rénover, que vous changiez les fenêtres ou le toit de votre maison, que vous adaptiez les escaliers ou la salle de bains de votre appartement, vous avez la possibilité d'être aidé, alors n'hésitez plus et contactez la CCFU pour connaître les conditions. :

Tél. **04 50 77 70 74**

Vous pouvez également télécharger le Guide des aides sur : **www.anah.fr**



Créé il y a 19 ans par le Conseil Général, l'**observatoire départemental** collecte les informations de la Haute-Savoie à travers près de 300 indicateurs sociaux et économiques. Les données peuvent être regroupées dans un "**portrait de territoire**" centralisant les principales informations statistiques relatives à un périmètre donné. Nous vous présentons ci-dessous quelques extraits de ce document pour la commune de Nonglard, mis à jour avec les informations de 2012.

Dans tous les graphiques, le terme "périmètre" signifie "commune de Nonglard"

POPULATION

Sources de l'INSEE

Population par âge

| Tranche d'âge | Périmètre | | Département | |
|---------------|-----------|-------|-------------|-------|
| | 1990 | 2010 | 1990 | 2010 |
| 0-19 | 32,0% | 26,0% | 27,6% | 25,6% |
| 20-39 | 27,8% | 24,6% | 32,2% | 26,2% |
| 40-59 | 29,9% | 29,9% | 24,2% | 28,4% |
| 60-74 | 8,2% | 13,5% | 10,7% | 12,8% |
| 75 et + | 2,1% | 5,9% | 5,3% | 6,9% |

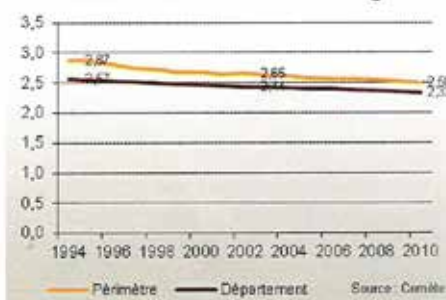
Sources : INSEE, Comète

La population de la commune augmente de la même façon que celle du département.

Par contre la répartition dans les tranches d'âge évolue : la population jeune diminue tandis que celle des seniors augmente. Et on se rapproche ainsi des chiffres départementaux. Mais cette tendance sera sans doute renversée dès 2013 avec l'arrivée de nombreux jeunes ménages sur la commune.

Les familles sont en moyenne plus importantes que dans l'ensemble du département.

Evolution de la taille des ménages



Données démographiques

| De 1990 à 1998 | Naissances | Décès | Tx natalité (‰) | Tx mortalité (‰) | Solde naturel | Solde migratoire |
|--------------------|------------|--------|-----------------|------------------|---------------|------------------|
| Périmètre | 61 | 18 | 15,73 | 4,64 | 43 | 37 |
| Département | 74 340 | 38 204 | 13,77 | 7,08 | 36 136 | 27 257 |

Source : INSEE

| De 1999 à 2011 | Naissances | Décès | Tx natalité (‰) | Tx mortalité (‰) | Solde naturel | Solde migratoire |
|--------------------|------------|--------|-----------------|------------------|---------------|------------------|
| Périmètre | 53 | 32 | 13,33 | 7,15 | 21 | 31 |
| Département | 89 677 | 46 152 | 16,13 | 8,30 | 43 525 | 83 379 |

Sources : INSEE, TERACTEM

Evolution de la population

| Année | Population du périmètre | Densité (hab./km ²) | % dans le département | Population Haute-Savoie |
|-------------|-------------------------|---------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| 1990 | 391 | 97,75 | 0,07% | 568 286 |
| 1999 | 471 | 117,75 | 0,07% | 631 679 |
| 2012 | 523 | 130,75 | 0,07% | 758 583 |

Sources : INSEE, TERACTEM

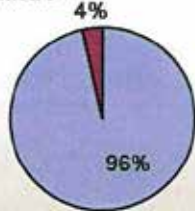


LOGEMENT

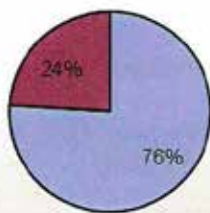
Très peu de résidences secondaires sur Nonglard qui reste une zone rurale non encore touchée par le tourisme, contrairement au reste du département.

Résidences principales et secondaires début 2012

Périmètre



Département



■ Rés. principales
■ Rés. secondaires

Source : Services fiscaux

OCCUPATION DU SOL

Occupation du sol (en hectares)

| Type de sol | Année | Surface totale | Surface forestière |
|-------------|-------|----------------|--------------------|
| Agricole | 1999 | 247 | |
| | 2012 | 243 | |
| Naturel | 1999 | 130 | 117 |
| | 2012 | 129 | 117 |
| Urbanisé | 1999 | 22 | |
| | 2012 | 26 | |

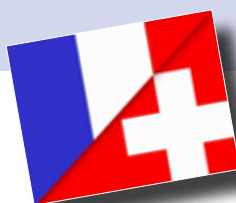
Source : Services fiscaux

Répartition des types de sols

| | | 1999 | 2012 |
|-------------|----------|--------|--------|
| Périmètre | Agricole | 62,1 % | 61,1 % |
| | Naturel | 32,7 % | 32,4 % |
| | Urbanisé | 5,5 % | 6,5 % |
| Département | Agricole | 40,7 % | 39,7 % |
| | Naturel | 53,5 % | 53,4 % |
| | Urbanisé | 5,8 % | 6,9 % |

Source : Services fiscaux

Frontaliers et dotation



Chaque année, le département de la Haute-Savoie reçoit une dotation au titre de la Compensation Financière Genevoise. Une partie de cette dotation est reversée aux communes en allocation directe, proportionnellement au nombre de frontaliers travaillant sur le canton de Genève soit :

- les travailleurs frontaliers ayant une carte de travail
- les travailleurs suisses domiciliés en France
- les travailleurs ayant la double nationalité suisse et française

Pour information, le montant reversé chaque année aux communes est d'environ 1000 € par travailleur frontalier. La dotation 2013 pour la commune de Nonglard s'élève à 21 564 € (en augmentation de 64% par rapport à 2012).

Les ressources de la commune étant limitées, nous demandons à chaque travailleur frontalier installé à Nonglard qui ne s'est pas encore fait recenser (nouvel habitant ou nouveau frontalier) de s'inscrire en Mairie **avant le 1er septembre 2014**, ceci afin de permettre à notre commune de bénéficier d'une juste dotation. Nous vous rappelons que les informations recueillies demeurent confidentielles et ne sont pas de nature à remettre en cause le permis de travail.

D'avance nous vous remercions de votre aimable coopération.



Le rôle du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est d'être attentif aux besoins sociaux de la commune. Il intervient ponctuellement pour aider les personnes en difficultés après l'étude de leur dossier par l'assistante sociale du pôle médico-social de Meythet, dont la commune dépend.

Du fait que la plupart des personnes âgées ont, sur la commune, de la famille qui peut les aider, du fait de l'existence d'une épicerie sociale à Meythet à laquelle la commune adhère, et grâce aux services d'aide à domicile et de portage des repas proposés par l'ADMR, le CCAS de Nonglard a peu d'occasions d'avoir à intervenir. S'il le fait, c'est avec un bon d'achat de nourriture ou en réglant ponctuellement une facture, mais jamais en donnant de l'argent en direct.

Le repas des aînés

Outre son rôle de veille sociale, le CCAS organise chaque année un repas et une sortie pour les "aînés" de plus de 60 ans, cette dernière se faisant conjointement avec le CCAS de Lovagny.



En Février 2013, les "aînés" se sont donc retrouvés en grand nombre pour profiter de cette rencontre bien conviviale que constitue le repas offert par le CCAS de la commune. C'est toujours un moment d'amitié, de mélange entre les "jeunes" de 60 ans et les plus anciens, un moment de nostalgie aussi en revoyant les photos des années précédentes et en pensant à tous ceux qui ne peuvent plus partager ces échanges.

Dans une salle des fêtes toujours bien décorée pour l'occasion, le chapon mitonné par notre traiteur habituel Denis Petit a été fort apprécié et les petits bonshommes de neige fabriqués par tous les enfants de l'école pour agrémenter les tables ont réjoui le cœur de tous.

La sortie des aînés

Et en septembre, c'est à la découverte des vallées du Cerdon que les CCAS de Nonglard et Lovagny ont emmené près de 80 personnes des deux communes. Après le traditionnel petit-déjeuner fort copieux pris sur une aire d'autoroute, la première visite a été celle des

Grottes de Cerdon, témoin d'un habitat préhistorique remontant à 15000 ans avant notre ère. Les premières fouilles datent de 1914 mais en 1933 le site sera utilisé pour l'affinage du bleu de Gex. Et c'est de cette époque que datent les premiers aménagements pour la visite. Aujourd'hui, les nombreuses galeries permettent d'admirer des concrétions très intéressantes et, pour ceux qui ne craignent pas un peu de marche, le parcours offre un débouché spectaculaire au-dessus de la vallée du Cerdon.



Situé sur le Belvédère du Cerdon avec, là-aussi, une splendide vue surplombante sur le village et les vignes, le Restaurant "Le Panoramique" (bien nommé) nous a fait découvrir ses spécialités : entrée à base de chair de grenouilles par exemple... et surtout nous a beaucoup intrigués avec ses viandes délicieuses cuites "à la potence". Nos papilles ont apprécié...



Pour digérer ce festin, le programme proposait ensuite la visite des Soieries Bonnet à Jujurieux où existait, depuis 1935, une "usine-pensionnat". Son fondateur, Jules Joseph Bonnet, y avait regroupé toutes les étapes de l'activité de la soie : l'élevage du ver à soie, le moulinage, la filature et le tissage. A cette époque, la "Fabrique" recrutait les jeunes filles de la région qui vivaient là, en vase clos, loin des tentations du monde extérieur, et apprenaient à lire et à



écrire mais aussi à filer et tisser la soie dans des conditions de travail très difficiles qu'on a du mal à imaginer à notre époque. Malgré son rayonnement international et sa renommée dans quelques maisons de couture, l'entreprise dut fermer ses portes en 2001: les "navettes" se sont tues et les bâtiments ont été repris par le Conseil Général de l'Ain pour faire vivre les collections et la mémoire de la soierie. C'est d'ailleurs un ancien employé qui nous a fait visiter ce lieu devenu "le musée de la soie" et il a pu nous apporter son témoignage précieux.

Pour terminer la journée, le Caveau Lingot-Martin à Poncin nous a fait découvrir l'élaboration du Cerdon selon la méthode ancestrale (AOC depuis 2009, c'est l'unique pétillant rosé produit naturellement en France) et la dégustation qui a suivi a fort bien accompagné les bugnes que Marcelle, comme chaque année, avait préparées pour cette sortie!



L'horaire de la journée a été quelque peu perturbé par le malaise (heureusement sans conséquence grave) d'une des participantes et, outre leur inquiétude, les passagers de ce car ont regretté de ne pouvoir s'attarder plus longtemps dans cette visite passionnante.

L'équipe du CCAS a particulièrement apprécié cette belle sortie qui était la dernière de ce mandat.





Le 11 novembre

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre a réuni un public nombreux autour des personnalités officielles, maires des communes et représentants des Anciens Combattants. Les enfants de l'école sont également venus en grand nombre avec leur Directeur et c'est avec tout leur cœur qu'ils ont chanté l'hymne national, prestation très appréciée du public. Nous les en remercions très vivement.



Le 5 décembre

Cette année, c'est à Nonglard qu'avait lieu la commémoration de la Guerre d'Algérie. Depuis 2003, le 5 décembre est officiellement une "journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie" et cette cérémonie a lieu alternativement dans chacune des communes du canton. Une cinquantaine de personnes a entouré les personnalités et les Associations d'Anciens Combattants et a été ensuite accueillie à la Mairie pour un pot de l'amitié.



VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 11 janvier 2014, les habitants de la commune étaient venus nombreux participer à la cérémonie des vœux à la Salle des Fêtes. Le personnel communal et de nombreuses personnalités extérieures élues étaient également présents par amitié pour assister au dernier discours du Maire.

Le Maire a fait la liste des travaux principaux réalisés au cours du mandat et a annoncé qu'il compte sur le SILA pour terminer le dernier tronçon du réseau d'assainissement.

Il a souhaité la bienvenue aux nouvelles familles qui se sont installées dans les récentes habitations collectives durant l'année, ce qui va augmenter les effectifs de notre école communale. Le projet de construction d'une troisième classe de maternelle et de sa salle de repos avance bien. La commune a également repris la gestion des services de cantine et garderie.

Il a remercié tous les intervenants, organismes officiels ou personnes, qui ont œuvré au service de la commune. Il a mis à l'honneur le Capitaine de Gendarmerie Eric Duchenet et le Lieutenant des Sapeurs Pompiers

Jean-Louis Charvin pour leur dévouement et leur soutien tout au long de l'année, mais en particulier lors des incendies qui ont attristé notre village cet été.

C'est avec émotion qu'il a remercié tous ceux qui l'ont aidé ou soutenu au cours de son mandat de Maire.

La soirée s'est prolongée par quelques discours des personnalités présentes puis par un long moment de convivialité autour des galettes des rois fort appréciées.





“L'INSEE a fait paraître fin décembre les chiffres de populations du recensement de 2011 qui sont pris en compte officiellement dès le 1^{er} janvier 2014 sur le plan administratif et en particulier pour les élections municipales à venir. C'est ainsi que la population légale de Nonglard passe de 485 habitants en 2006 à 516 habitants, ce qui va nous permettre d'avoir 15 conseillers municipaux au lieu de 11 jusqu'à présent.”

Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 15 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Comme en 2008, les conseillers municipaux seront élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par groupe de candidats. Il vous sera toujours possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement, c'est-à-dire candidat par candidat. En revanche, contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate. La liste des personnes candidates dans la commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas. Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Comment notre commune est-elle représentée au sein de l'intercommunalité ?

Notre commune est représentée au sein de la Communauté de Communes Fier et Usse (C.C.F.U.) par 2 conseillers communautaires.

C'est le maire et le premier adjoint qui seront automatiquement conseillers communautaires.

Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité* le jour du scrutin pour pouvoir voter.

**carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasse avec photo – voir liste exhaustive sur les panneaux d'affichage ou sur le site Internet de la commune.*

Comment faire si je souhaite être candidat ?

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont désormais l'obligation de déposer une déclaration de candidature. Un guide à leur usage, indiquant les démarches à suivre, est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :

<http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections





Vie scolaire

En cette rentrée 2013/2014, l'équipe enseignante est restée inchangée, pour la grande satisfaction de tous. Avec 52 élèves actuellement - dont 9 « trois ans » - répartis à peu près également sur les 2 classes, et des prévisions légèrement plus hautes encore pour les années à venir, la question de l'extension de l'école se pose avec encore plus d'acuité.

L'étude effectuée par le CAUE et le Comité de Pilotage s'est terminée en juin 2013 et durant l'été, un appel d'offres a été lancé pour sélectionner un architecte : 27 dossiers présentés en septembre, quatre architectes sélectionnés et au final choix du cabinet Dupuis-Baldy & Raimond qui a démarré très rapidement la réflexion. Il est tout de suite apparu que ces 2 architectes associées avaient de nouvelles idées par rapport aux propositions faites au cours de la première étape et la première tâche du Conseil Municipal, après concertation avec le comité de pilotage, a été de sélectionner l'esquisse correspondant le mieux aux besoins et aux contraintes locales. A l'heure actuelle, le dossier de demande de permis de construire est en cours de préparation et devrait être déposé assez rapidement.

L'Inspecteur de l'Education Nationale d'Annecy Nord-Ouest, en lien avec les enseignants et les élus, surveille de très près l'évolution des effectifs pour les prochaines années. C'est pourquoi l'évaluation précise des effectifs de rentrée est si importante – merci aux parents qui ont bien voulu inscrire leur enfant dès le mois de décembre pour la rentrée 2014. L'éventualité d'une ouverture de classe ayant été envisagée, la mairie étudie les différentes solutions de locaux susceptibles d'accueillir pour un an cette classe supplémentaire – si toutefois elle est créée - en attendant la mise à disposition de la nouvelle classe de maternelle prévue pour 2015.

L'école a été dotée en 2013 de 6 nouveaux ordinateurs portables facilitant l'accès de tous les enfants à Internet à travers le réseau Amon Ecole qui vient d'être configuré par notre nouveau prestataire informatique. La suppression des anciens PC très encombrants a permis de réaménager la classe des grands pour y accueillir les 25 élèves. Un vidéoprojecteur et un écran, mis à disposition depuis la rentrée de janvier, offrent des moyens supplémentaires d'enseignement.



Services périscolaires

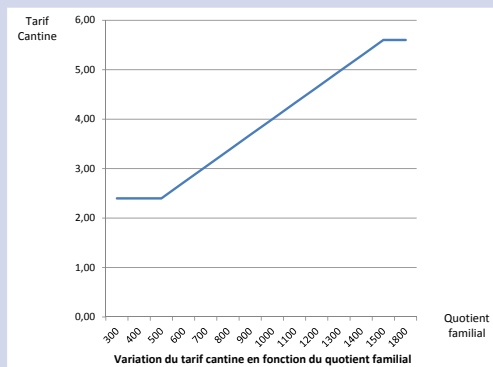
2013 a été principalement l'année de la mise en place des services périscolaires.

Pour rappel, 3 délibérations ont été prises à ce sujet au cours de l'année entérinant la création des services municipaux cantine et garderie, la création d'une commission Périscolaire et la tarification des services.

Deux réunions - janvier et juin - avec l'ensemble des parents ont permis d'exposer les choix faits par le Conseil Municipal : organisation des services, règlement, etc. La partie la plus attendue concernait bien sûr les tarifs dont l'échelonnement a été établi en tenant compte de facteurs précis :

- tarifs échelonnés linéairement selon le quotient familial entre un seuil inférieur et un seuil supérieur,
- niveau calculé de sorte que la part cantine pour une famille avec un enfant ne dépasse pas 3% du quotient familial
- Prévisions faites à partir de la répartition du Quotient familial donnée par la CAF (puisque une seule famille nous avait fourni le renseignement demandé)
- Recettes globales estimées sur une année scolaire équivalentes à celles encaissées si on avait gardé le tarif unique en vigueur jusqu'en juin 2013, afin de ne pas pénaliser le reste de la population.

En tenant compte de ces différents paramètres, les tarifs Cantine proposés s'échelonnent de 2.40€ à 5.60€, tandis que ceux de la demi-heure de garderie vont de 0.60€ à 1.40€, les seuils inférieurs et supérieurs du Quotient Familial étant fixés à 500€ et 1500€ - selon le graphique ci-joint :



Si la méthode utilisée a été appréciée pour les petits salaires, de vives protestations ont été exprimées par quelques familles au sujet des tarifs les plus élevés.

Bien sûr, toutes ces propositions ont été basées sur des chiffres supposés de fréquentation de la cantine et de la garderie. Il a été proposé un bilan au bout d'un trimestre de fonctionnement pour voir l'adéquation entre les prévisions et les chiffres réels.

Parallèlement à cette mise en place, la mairie a choisi un logiciel pour la gestion périscolaire proposé par la société 3D Ouest : il permet aux animatrices d'enregistrer les présences quotidiennement, d'envoyer des mails aux familles ... et aux parents de gérer directement les réservations de cantine et de payer leurs factures sur Internet pour ceux qui le souhaitent.

En mars également, une procédure d'appel d'offres a été lancée dans le but de choisir le prestataire pour la



fourniture des repas et a abouti à la sélection de la société 1001 Repas, basée à Argonay, dont les prestations nous semblent entièrement satisfaisantes à ce jour.

Pour mieux répondre aux besoins des plus jeunes enfants, très nombreux à la cantine et raccourcir la durée du repas pour les plus grands, un essai de décalage des services a été mis en place début janvier et semble apporter une réelle amélioration.

Quelques chiffres après un trimestre de fonctionnement

- De septembre à fin décembre, la moyenne de fréquentation s'élève à 28 enfants/jour à la cantine et 32 demi-heures de garderie.
- Les quotients familiaux réels sont notoirement plus élevés que les chiffres prévus à partir des données de la CAF puisque 15 familles sur 36 sont au-dessus du plafond choisi.
- En conséquence, les recettes encaissées sont supérieures à celles prévues initialement. Tous les chiffres de bilan de ce premier trimestre seront transmis à la prochaine équipe municipale qui statuera sur les modifications à apporter.

Rythmes scolaires

Un sondage réalisé dès septembre par la Commission périscolaire suivi d'une réunion réunissant parents, enseignants, élus et Conseillère pédagogique du secteur ont permis de prendre une décision au sujet des horaires à mettre en place et d'aborder les divers problèmes posés par cette réorganisation.

Il est apparu que la majorité des familles se prononçait en faveur d'un horaire introduisant le minimum de changements par rapport à l'organisation actuelle soit :

Lu/ma/jeu/vendr Accueil - 8h30-11h30 - Pause méridienne 2h - 13h30-15h45 - sortie / APC / TAP
 Mercredi Accueil - 8h30-11h30 - sortie

APC : Activités pédagogiques complémentaires
 TAP : Temps d'activités périscolaires

Le principal problème posé par cette organisation est l'heure de sortie du mercredi matin : peu de parents – même ceux travaillant à temps partiel – peuvent être sur place à 11h30 pour récupérer leur enfant. Il a donc été envisagé éventuellement le rajout d'une heure de garderie jusqu'à 12h30. Ce qui porterait à 5 le nombre d'heures supplémentaires de garderie à assurer : 45 minutes les lundis, mardis, jeudis et vendredis (à partir de 15h45), 1 heure le mercredi matin et 1 heure le mercredi midi, générant une augmentation de 17% des charges de personnel.

L'autre point important à étudier est la mise en place du Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Précisons que ces activités ne sont pas obligatoires, cependant il semble nécessaire de diversifier le temps de garde après 15h45 et de profiter de cette plage horaire libérée pour ouvrir les enfants sur d'autres horizons, la difficulté étant de concilier garderie, goûter, APC et TAP, tant au niveau des horaires que de l'occupation des locaux et de l'encadrement.

Dans un premier temps, il peut être envisagé, dans le cadre de la garderie, des activités ponctuelles s'adressant à un

groupe spécifique d'enfants (aide aux devoirs pour les grands, heure du conte pour les petits, travaux manuels, etc...) encadrées par des bénévoles locaux.

C'est pourquoi nous faisons appel à tous :

Accepteriez-vous de partager un peu de votre temps avec de jeunes enfants ?

Que ce soit pour encadrer l'aide aux devoirs, partager une passion, initier à la peinture ou à la broderie, raconter des histoires... , de façon régulière ou épisodique, toutes les idées peuvent être envisagées afin que les activités périscolaires soient un enrichissement pour tous.

N'hésitez pas à venir en discuter en mairie.

Tous ces changements obligent familles et élus à une réorganisation du temps et des activités qui ne pourra se faire que dans une concertation positive et permettra peut-être la mise en place de nouveaux partenariats pour le bien des enfants.

Rappel :

Nous avons besoin de connaître les effectifs pour la rentrée 2014 le plus rapidement possible, ainsi que les prévisions pour les années suivantes.

En conséquence, si vous êtes récemment installés sur la commune et que vous ayez des enfants d'âge scolaire ou de tous jeunes enfants, merci de venir de toute urgence en mairie pour donner les informations et remplir les dossiers si nécessaire. Merci aux parents qui l'ont déjà fait.

De même, merci à tous les habitants d'informer la mairie de tout déménagement, changement de locataire ou autre, qui pourrait influencer – dans un sens ou dans l'autre – sur les effectifs scolaires.

Effectifs école Nonqlard

| | | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 |
|----------------|-----|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 3 ans | PS | 5 | 10 | 8 | 3 | 12 |
| 4 ans | MS | 9 | 4 | 10 | 8 | 3 |
| 5 ans | GS | 6 | 7 | 5 | 10 | 8 |
| 6 ans | CP | 7 | 6 | 6 | 5 | 10 |
| 7 ans | | | | | | |
| Les "petits" | | 27 | 27 | 29 | 26 | 33 |
| 7 ans | CE1 | 5 | 8 | 6 | 6 | 5 |
| 8 ans | CE2 | 8 | 7 | 8 | 6 | 6 |
| 9 ans | CM1 | 3 | 7 | 7 | 8 | 6 |
| 10 ans | CM2 | 0 | 3 | 7 | 7 | 8 |
| Les "grands" | | 16 | 25 | 28 | 27 | 25 |
| Effectif total | | 43 | 52 | 57 | 53 | 58 |

Prévision des effectifs scolaires au 1^{er} janvier 2014



Si vous ne désirez pas faire figurer les événements d'état civil (naissance, mariage, décès) concernant votre famille, vous avez la possibilité d'en informer la mairie durant la première quinzaine de janvier de chaque année et ceux-ci ne paraîtront pas dans le bulletin municipal qui concerne l'année écoulée.



DÉCÈS

FONTAINE Jean-Pierre le 6 septembre
ARNAUD Yvette, épouse CHAIX le 9 décembre

NAISSANCES

COUTIERE Mya le 14 janvier
POTESTA SPANO Gabriel le 19 mars
FOSSOUX Chloé le 25 juin
JOSNET Marion le 5 septembre
FARRAYRE Arthur le 7 septembre
KLEIN Noé le 1^{er} octobre
ROBIN Julia le 13 octobre
VEYRAT-LACHENAL Marion le 22 octobre
AOUAFA Alia le 4 novembre



MARIAGES

VORMS Olivier et CHAULIAT Jean-Yves le 7 septembre
GRANDE Gueric et ROQUEL Lindsay le 5 octobre

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

| DATE | ORGANISATEURS | MANIFESTATIONS |
|------------------------------------|------------------------|--------------------------------|
| Vendredi 10 janvier | CAN + Ecole | Activités paniers enfants |
| Samedi 11 janvier | Municipalité | Vœux du Maire et Conseil |
| Samedi 25 janvier | CAN | Concours de belote |
| Dimanche 9 février | Municipalité (CCAS) | Repas des aînés |
| Dimanche 23 février | Communauté paroissiale | Repas paroisse |
| Samedi 22 mars | APE | Carnaval |
| Dimanche 27 avril | CAN | Vide greniers |
| Lundi 28 avril au vendredi 2 avril | CAN | Activité cirque |
| Vendredi 23 mai | Municipalité | Cérémonie de la fête des mères |
| Vendredi 20 juin | Ecole + APE | Spectacle enfants + repas |
| Samedi 28 juin | CAN | Concours de pétanque |
| Vendredi 5 septembre | CAN | Assemblée Générale |
| Vendredi 12 septembre | APE | Assemblée Générale |
| Samedi 13 septembre | Municipalité (CCAS) | Sortie des anciens |
| Lundi 6 octobre | Municipalité | Réunion calendrier SDF |
| Samedi 18 octobre | APE | Marché d'automne |
| Samedi 25 octobre | CAN | Soirée loto |
| Dimanche 11 novembre | AFN | Repas |
| Samedi 15 novembre | APE P'tits Loups | Soirée choucroute |
| Dimanche 30 novembre | CAN | Téléthon |



NOUVEAUX HABITANTS

Au mois d'avril, tous les nouveaux habitants ont été conviés à un pot d'accueil à la salle des Fêtes. Cette invitation concernait les familles des "Carrés de Monthoux" et des « 4 Saisons » mais aussi celles ayant emménagé dans des maisons individuelles au cours des derniers mois. Une occasion pour tous de découvrir les élus et les associations de la commune et, réciproquement, pour les élus de se familiariser avec de nouveaux visages.

VIE LOCALE



FÊTE DES MÈRES

Le vendredi 24 mai au soir, les habitants de la commune étaient invités à la Salle des Fêtes pour fêter ensemble les mamans.

Une quarantaine de personnes (dont une belle brochette de jeunes enfants) a profité de ce moment de rencontre. A cette occasion, une exposition sur l'Ambrosie avait été mise à disposition par l'Agence Régionale de Santé et a permis à tous de s'informer sur cette plante invasive, dangereuse pour tous ceux qui souffrent d'allergie et qui semble être présente en certains points de la commune.

Des œillets ont été remis à toutes les mamans présentes.



UNE NOUVELLE BOÎTE AUX LETTRES SUR LA PLACE

Depuis que La Poste avait supprimé la boîte aux lettres située au lavoir de La Ville, il ne restait plus que deux de ces petites boîtes aux lettres murales sous-dimensionnées pour plus de 500 habitants.

Un élu a donc approché La Poste pour installer une grande boîte aux lettres sur pied sur la place du village. Après des péripéties et quelques relances, mais avec la bonne volonté du Receveur actuel de La Balme de Sillingy que nous remercions au passage, un modèle actuel, plus grand, a été installé près de la porte de l'ancienne mairie, à hauteur réglementaire pour les personnes en chaise roulante.

Cette boîte vous permettra enfin de déposer des enveloppes de format commercial ou moyen, même un peu épaisses, dans la boîte sans avoir à les plier.



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Le 25 mai, une douzaine de courageux de tous âges ont bravé la pluie pour parcourir les routes de la communes et ramasser tous les déchets abandonnés par des citoyens peu respectueux de la collectivité et de leur cadre de vie. Une opération efficace et bien conviviale, à pérenniser.





Sensibilisation au handicap

L'année scolaire 2013 s'est achevée par un projet pluridisciplinaire en lien avec la CCFU visant à sensibiliser les élèves aux handicaps.

Au programme des ateliers dans lesquels les élèves se trouvaient en situation de handicap. Les élèves ont ainsi pu participer à un jeu collectif en fauteuil roulant, avec des béquilles, se déplacer à vélo munis de casques anti-bruits, écouter une histoire sans le son, circuler en fauteuil roulant et saisir un objet difficile à atteindre, peindre avec la bouche sans les mains, écrire avec leur mauvaise main, réaliser un parcours munis de lunettes déformantes, préparer un goûter les yeux bandés, se déplacer les yeux bandés...

Les élèves ont également eu la chance de poser leurs nombreuses questions à une personne malentendante, découvrir un film en audio description, lire des ouvrages variés sur ce thème.

Enfin, après tous ces apprentissages, les enseignants ont organisé un débat philosophique sur la différence.

Voici quelques unes des belles pensées humanistes des élèves de l'école :

"Être différent, ce n'est pas seulement le handicap. Être handicapé n'est pas un choix donc ce n'est pas une vraie différence. Les vraies différences sont celles que l'on choisit (ne pas aimer les mêmes choses, ne pas avoir les mêmes goûts)."

"On a plus de points communs que de différences."

"On est peut être tous différents mais on a tous un point commun, on vit tous sur la même Terre."

Mémorial de la maison d'Izieu

Le 18 juin 2013, une partie des élèves de la classe des grands s'est rendue au mémorial de la maison d'Izieu. Au programme de cette journée : visite de la maison d'Izieu et participation à un atelier dont le thème était "la vie des enfants dans la colonie d'Izieu". Cette sortie a été l'aboutissement d'un travail mené en classe en histoire sur la seconde guerre mondiale, en histoire des arts et en maîtrise de la langue. Ce projet humaniste, financé par le Souvenir français, a été très apprécié des élèves.

Cycle vélo

Dès la rentrée, pendant deux semaines, tous les matins, les élèves ont participé à un cycle vélo.

A cette occasion, la route de la Pièce était fermée et les élèves répartis en groupes ont pu découvrir et développer de nombreuses compétences spécifiques à cette activité.

Chez les petits : s'équiper, pousser, monter, descendre de son vélo, freiner.

Chez les plus grands : apprendre à rouler en groupe, déraper, slalomer, ramasser des objets en roulant, éviter des

obstacles, faire des roues arrières, se déplacer sur un terrain en gravier et respecter les règles de conduite.

Ce travail a permis une belle progression des élèves.

Après la découverte de la ferme chez les plus petits, tous les élèves de l'école partent à présent pour un tour du monde en chansons. **Rendez-vous l'année prochaine...**

L'équipe enseignante remercie l'APE et la mairie qui sont toujours présentes pour soutenir les actions qui verront bientôt le jour.

L'école vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2014.



Les grands



Les petits



Le temps des cerisiers

A l'initiative de la CCFU, une collection de cerisiers à fleurs du Japon est désormais implantée autour des aménagements paysagers du Parc des Jardins de Haute-Savoie, au lac de La Balme de Sillingy.

Afin de renforcer le lien entre les 55 communes du territoire des Usses, il est proposé d'en planter dans chacune des



communes pour créer la "route des Jardins de Haute-Savoie" où l'on pourra admirer des cerisiers du Japon de variétés différentes d'une commune à l'autre.

Le maire et les élus de Nonglard qui s'occupent des espaces verts ont trouvé que c'était une belle opportunité pour mettre en valeur la lanterne des morts. En effet, le coin du grand champ de "la Pièce" appartenant à la commune forme un monticule naturel qui servira de plateforme pour un ensemble de trois cerisiers de variétés différentes par la forme et le fleurissement.

Ces cerisiers seront plantés au printemps et vous pourrez les découvrir en fleurs quelque temps après.

Nos remerciements vont à la CCFU qui a pris l'initiative de proposer les cerisiers à toutes les communes et offre le premier cerisier. Nous remercions tout particulièrement Valérie Deshaïres pour ses précieux conseils et pour le suivi du projet.

Les potagers des 4 saisons

Le promoteur qui a construit la résidence des 4 saisons a converti l'ancien "champ aux ânes" en 12 jardins potagers d'environ 30 m² chacun, attribués à chaque appartement.

Les résidents ont commencé à exploiter ces jardins, les plus expérimentés donnant généreusement des conseils à ceux qui en avaient besoin. Au fur et à mesure de la belle saison, après un labourage, désherbage et plantations successives, ce sont de belles rangées de tomates, salades et courgettes qui sont apparues progressivement, sans oublier de nombreuses plantes fleuries qui ont agrémenté l'ensemble par un festival de couleurs.

En début de soirée, après le travail, chacun vient se détendre en travaillant la terre et la bonne humeur règne en comparant l'évolution de la pousse. Il n'en faut pas plus pour affermir la convivialité entre résidents déjà très solidaires par ailleurs, alors qu'ils ne se connaissent que depuis quelques mois. Ils

ont même créé un blog pour y mettre leurs photos et leurs commentaires.

Devant le succès remporté, le promoteur pense renouveler cette première expérience de création de jardins potagers au cours de prochaines opérations immobilières.

Nous félicitons tous ces jardiniers et leur souhaitons de beaux succès avec leurs plantations.



Mise en valeur du Marais de Nyre

Au printemps 2013, le Conseil Municipal a confié à l'association ASTERS l'élaboration d'un plan de gestion du Marais de Nyre, situé en bas de notre village, le long de la route « de la Montagne » menant à Sillingy. Deux objectifs principaux : réhabiliter le marais en lui rendant sa fonction de préservation de la faune et de la flore et créer un sentier permettant de faire une liaison piétonne entre Montagne d'Age et chemin des Savus en évitant le cheminement au bord d'une portion très dangereuse.

ASTERS, en collaboration avec la Fédération des Chasseurs et le Conseil Général, nous a remis ce plan de gestion en janvier 2014. Il comprend :

- un diagnostic de la zone humide (définie au PLU), la situation foncière (43% appartiennent à des institutionnels : Commune, CCFU, Chasse)
- un projet de restauration hydraulique (remise en eau) du marais

- une restauration des habitats (création de mares, bûcheronnage des arbres, élimination des plantes invasives, ...)
- la mise en place de dispositifs pour éviter les collisions entre faune sauvage et véhicules
- une animation de mise en valeur du site
- la création d'un sentier en partie aval.

Dans un deuxième temps, ce programme de gestion propose des entretiens annuels ou triennaux, la mise en place d'indicateurs de restauration et un suivi par une commission dédiée.

Cette opération, évaluée sur cinq ans à 48 000 €, devrait être subventionnée à hauteur de 36 000 €, soit un coût annuel pour la Commune d'environ 2 400 €. Pour être mené à bien, ce projet demandera la participation de bénévoles soucieux de la sauvegarde du patrimoine naturel.



Le désherbage de la route départementale traversant notre village est difficile à réaliser par notre employé communal du fait de la dangerosité de cette voie. L'usage du désherbant chimique étant proscrit par la législation sur la sécurité du travail, il doit utiliser une débroussailluse dont le bruit ne lui permet pas d'entendre les voitures, certaines roulant à vitesse excessive et très près.

De plus, l'entretien des espaces verts autour des nouveaux parkings représente un travail supplémentaire et la pente des pelouses est trop importante pour le matériel de tonte communal. C'est pourquoi la commune a demandé à un paysagiste local d'entretenir ces espaces (tonte et taille une fois par an).

Ce même paysagiste a bâché le long talus sous l'espace jeux (très en pente et difficile à entretenir) et va planter des buissons couvrants au printemps. L'ensemble procurera un effet esthétique certain tout en gardant un côté naturel.



LE D.D.A.M.I.E À NONGLARD

L'extension du D.D.A.M.I.E, ouverte le 07 Janvier 2013 sur la Commune de Nonglard, continue son aventure. L'effectif varie entre 4 et 6 jeunes toujours encadrés par une équipe de 4 éducateurs et 1 veilleur de nuit.

Cette première année montre que ce dispositif a tout son sens au sein du service du D.D.A.M.I.E. mais surtout pour les jeunes.

Tous les jeunes sont scolarisés sur différents établissements du bassin annécien. (2 à la MLDS – Mission de lutte contre le décrochage scolaire - au Lycée des Carillons, 1 en première Bac Pro au Lycée des Carillons, 1 en Troisième au Collège de Poisy et 1 en cours Alpha au Collège des Barattes). Certains suivent des cours de Français Langues Etrangères dans différentes associations sur Annecy et sont inscrits sur différents Clubs sportifs (Poisy, Annecy-le-Vieux).

Les jeunes ont participé à la vie locale du village de Nonglard cet été en s'occupant des espaces verts (désherbage, arrosage) avec l'employé communal. Ce projet se continuera l'année prochaine une fois l'hiver passé. Ils ont également effectué des travaux de peinture sous le préau de l'école.



Début Septembre, les propriétaires de la maison sont venus passer une journée avec les jeunes et l'équipe dans une ambiance chaleureuse. Les jeunes avaient préparé un bon accueil autour d'un barbecue où étaient aussi conviés des membres du conseil municipal de Nonglard,

des élus de la F.O.L 74 et les voisins. A travers les différents échanges de cette journée, le Maire de Nonglard a pu encourager un des jeunes dans ses démarches pour décrocher un contrat d'apprentissage à la Mairie de Cran-Gevrier ce qui s'est finalisé par une réponse positive.

Durant les vacances d'été, les jeunes ont pu accéder à des colonies de vacances UFOVAL soit en Engagement Volontaire soit en tant que colons. Début Juillet, nous avons regroupé le D.D.A.M.I.E de St Jeoire et de Nonglard pour faire un camp de 15 jours au camping d'Excenevex. Cela a permis de créer du lien entre les jeunes des deux structures et les éducateurs et de partager d'autres moments. Plusieurs regroupements des deux structures sur l'été se sont fait sur Nonglard et sur St Jeoire.

Un camp aux Carroz d'Arâches a eu lieu pendant les vacances de Noël.



La Fédération des Oeuvres Laiques gère depuis 2007 le Dispositif Départemental d'Accueil des Mineurs Isolés Etrangers (DDAMIE). Ce service accueille 22 mineurs étrangers arrivés sur le territoire français sans famille. Il est financé par le Conseil Général de Haute-Savoie et les mineurs y sont placés par décision de justice dans le cadre de la protection de l'enfance.



L'APE "Les P'tits Loups" finance les activités scolaires pour les enfants de l'école de Nonglard

Elle organise durant l'année diverses manifestations afin d'assurer un lien social mais aussi répondre favorablement au projet du corps enseignant en finançant depuis toutes ces années l'intégralité des demandes qui lui sont faites.

Le bureau est composé ainsi :

Présidente : Alexandra DESBIOLLES
 Vice-présidente : Amandine HUGOT
 Trésorière : Sonia FAILLIE
 Secrétaire : Edwige BALDACHINO
 Membres actifs : Nathalie SUBLET, Stéphane DEVILLE ,
 Marie-Laure OLIVIER, BASSART Laurène
 Membres de la commission périscolaire: NEVEZ Aline,
 DIAS Odile



Activités 2012/2013

L'APE a permis de financer les activités de l'école :

- Activité Patinoire pour la classe des grands
- Activité Natation pour les enfants de maternelle GS jusqu'en CE2
- Activités sportives/culturelles/éducatives et sociales : (Spectacles, Izieu, festival l'animation, rencontres sportives, visite des jardins de La Balme de Sillingy, centre de tri, activité fabrication pain, goûter de Noël, pot de fin d'année).



Activités 2013/2014

L'APE prévoit de financer les activités suivantes :

- Patinoire pour la classe des grands
- Natation pour les enfants de maternelle GS jusqu'en CE2
- Rencontres sportives (course longue)
- Sorties culturelles : spectacles au Rabelais, exposition sur le cerveau, visite des archives départementales, visite de la ferme, Visite d'une fabrication de jus de fruits
- Projet Danse avec l'USEP
- Projet Musique avec un spectacle de fin d'année

Manifestations 2013/2014

Pour financer ces activités l'APE a organisé les manifestations suivantes :

- Le marché d'automne le samedi 19 octobre 2013
- Soirée choucroute du samedi 16 novembre 2013
- Vente du calendrier de l'Ecole en Décembre
- Vente d'huîtres en Décembre
- Vente de fromages en Janvier
- Vente des grilles de Pâques en mars – avril
- Vente de Pizza courant Mars et Juin
- Repas barbecue de fin d'année

Un grand merci aux instituteurs, aux parents, aux nombreux bénévoles de la commune, à la mairie pour leur participation.

C'est grâce à vous que tout est possible.

Que la convivialité et la bonne humeur soient toujours présentes lors des manifestations à venir.

L'APE "Les P'tits Loups" vous souhaitent à tous et toutes une merveilleuse année 2014.





Le Comité d'Animation de Nonglard (CAN), comme son nom l'indique, anime la commune depuis plus de 30 ans par des manifestations et des activités.

Fort de ses 6 membres, le comité veut éviter que la commune de Nonglard ne s'endorme tout doucement.

“Oui, nous ne sommes pas la seule association et, fort heureusement, chacune d'entre elles permet d'animer notre village (pour les petits, les grands et les plus grands encore, pour les engagés, les sportifs, les lecteurs ...)”

Le comité peut fédérer occasionnellement plusieurs associations qui mettent leurs effectifs en commun pour organiser certaines manifestations d'envergure : il y a quelques années, nous avons organisé les feux de la St Jean avec l'APE; depuis 3 ou 4 ans nous pouvons vous proposer un vide grenier et un concours de pétanque nocturne grâce au soutien et à la participation des Chasseurs; nous proposons en janvier 2014 un après-midi sur la découverte de la vannerie aux enfants de l'école de Nonglard.

Beaucoup d'efforts sont engagés, mais nous avons peur de nous essouffler et d'arriver à cours d'idées.

Pour tout l'ensemble de nos activités, nous faisons 6 à 7 réunions / an. Si vous êtes intéressé(e), avez un peu de temps ou si vous voulez proposer une nouvelle activité, n'hésitez pas - **contactez-nous**.

Nos activités annuelles se déroulent de septembre à juin, pendant les périodes scolaires.

Depuis plusieurs années, nous proposons :

POUR LES ADULTES:

- **La gymnastique** (30 séances à l'année) le vendredi matin de 9h à 10h
- **Le Pilates** (cours jusqu'à fin avril) le vendredi soir de 18h30 à 19h45
- **L'Atelier Beaux-Arts** le samedi matin de 9h à 12h
- **La vannerie** (de fin octobre à mars) : l'année commence dans les bois afin de connaître et de reconnaître la matière première puis tous les vendredis soirs de 19h45 à 22h15 pour l'apprentissage de la confection de paniers et de benons.

Les cours d'initiation à l'informatique n'ont pas été renouvelés, à présent, nos participants ont un niveau qui leur permet de naviguer seuls.

Les années précédentes, **POUR LES ENFANTS**, nous proposons des cours de cuisine qui n'ont pas pu être renouvelés, mais cette année ils ont toujours la possibilité de s'inscrire à :

- **L'expression corporelle** dès l'âge de 4 ans le mardi soir de 17h15 à 18h00 et 18h05 à 19h00 (ou +) Les inscriptions se font de septembre à décembre puis de janvier à avril. Fin avril, les enfants vous proposeront un petit spectacle.



• Le stage de découverte du cirque

Suite au succès de l'année dernière, un nouveau stage sera proposé pendant la première semaine des vacances d'avril. Pensez à inscrire votre enfant dès à présent, le nombre de place est limité.

Cette année, 3 nouvelles activités vous sont proposées :

• Découverte des danses de salon

le mercredi soir de 19h30 à 21h00. Ce sont des stages de 10 séances.

• Body Karaté (pour ado et adultes)

le jeudi soir de 19h30 à 20h30.

Comment vous expliquer cette nouvelle activité...?

“Discipline sportive et ludique qui allie des mouvements d'art martiaux - cardio - coordination - renforcement”.

Venez l'essayer, vous verrez...



• Stage de secourisme (à partir de 15 ans)

assuré par les pompiers d'Epagny

Le stage se déroule sur 2 semaines (3 soirées en tout de 19h à 21h30)

2 stages ont déjà eu lieu, un 3ème vous sera proposé courant février ou mars 2014

Contactez-nous si vous êtes intéressés.



Il est encore possible de s'inscrire aux activités citées ci-dessus (sauf cours de gym enfants et vannerie).

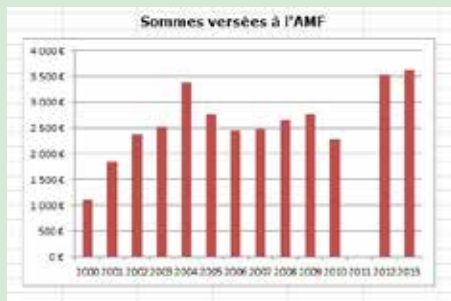


Pour les manifestations, en 2013, nous vous avons proposé :

- **Janvier 2013 un concours de belote**
très bonne participation de 35 doublettes
- **Fin avril 2013 un vide grenier**
journée très froide et venteuse (de la neige est même tombée la veille). Un grand merci aux exposants qui ont tout de même affronté ce froid.
- **Juin 2013 un concours de Pétanque nocturne**
Malgré les flaques présentes sur le terrain nous avons pu passer entre les averses.
- **Octobre 2013 un Loto**
Bonne participation malgré le peu de Nonglardiens présents (une dizaine de personnes)

Cette année nous avons établi un nouveau record : **un chèque de 3637 € a été remis à l'AFM.**

MERCI A TOUS



En 2014, les mêmes manifestations sont proposées aux dates suivantes (sauf réserve de modification de date ou annulation) :

- 25 Janvier 2014 : concours de belote
- 27 Avril 2014 : Vide grenier
- 28 Juin 2014 : Concours de pétanque Nocturne
- 25 Octobre 2014 : loto
- 29 Novembre 2014 : Téléthon

La Présidente tient à remercier :

Tous les membres du CAN pour leur énergie et leur patience afin de pouvoir vous proposer ces activités et manifestations.

Tous les bénévoles qui assurent les activités (vannerie, danse de salon...).

Les chasseurs pour le vide grenier, la pétanque, le Téléthon...

La municipalité (disponibilité des salles etc...).

et toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année.



• Novembre 2013 le Téléthon

Journée très froide et venteuse, mais très bonne participation avec plus de 300 personnes de tous âges. L'ambiance a été réchauffée grâce à la participation très appréciée du groupe de percussion **DOBRA DA POUM**.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'une d'entre nous :

Nadine ANTHONIOZ (Présidente 04 50 60 79 31)

Jeanine LABAZ (Vice Présidente), Suzanne LYARD (trésorière),

Martine THOMASSET (Secrétaire), Laurence MATTIUZZI, Anne

Marie VIVIANT





L'Amicale a atteint ses dix ans d'âge.

Créée en 2003 à l'initiative de François ESCARAVAJAL pour Nonglard et François ROTHEA pour Lovagny, notre association est forte de 75 adhérents des deux communes et de quelques extérieurs de communes environnantes.

Chaque semaine nous nous retrouvons les mardis soit à Nonglard, soit à Lovagny principalement pour une activité pédestre, ou une activité de jeux si le temps est capricieux. Les jeux (belote, scrabble, ...) réunissent beaucoup moins d'adeptes et cependant nous aimerions développer cette activité, avis aux amateurs !

Début juin nous sommes allés deux jours au dessus de

Vacheresse à Ubine faire de la randonnée ou un scrabble pour les moins hardis. Deux repas ont ponctué cette année afin de marquer d'une façon conviviale la fin de saison 2012-2013 et la fin de l'année.

Et comme tous les anniversaires, ça se fête, nous projetons fin mai 2014 une sortie de 4 jours à Bussang dans les Vosges. Le transport se fera en car. Au programme du premier jour : la visite d'un village alsacien, les 2^{ème} et 3^{ème} jours seront consacrés à la randonnée avec des groupes de niveaux différents en fonction des parcours prévus et le 4^{ème} jour : une visite sur la route du retour.

A l'ALN, on profite d'une ambiance amicale pour s'oxygéner, s'évader tout en faisant de l'exercice physique et cérébral. Alors, si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Renseignements et coordonnées sur le site de la mairie ou en téléphonant à :

Marie-France MAILLARD au 04 50 60 52 97.



BIBLIOTHÈQUE "LA FONTAINE AU LIVRES"

En 2013, 21 familles étaient inscrites, soit 20 lecteurs adultes et 21 lecteurs enfants.

Notre fond est de 3100 livres (romans, documentaires, périodiques, livres enfants).

Durant l'année 2013, la bibliothèque s'est enrichie de 77 livres et 25 nous ont été donnés. Le nombre de prêts sur l'année s'élève à 1243 documents -

En partenariat avec l'école, nous avons reçu les enfants, par petits groupes pour les grands (un lundi sur deux à partir de 16h), et en deux groupes pour les petits: le premier accompagné de Marie-Claire Parent et le second avec leur institutrice, soit au total 43 enfants. Ils ont pu ainsi se familiariser avec la bibliothèque en choisissant eux-mêmes un livre. Depuis la rentrée 2013, les élèves de la classe des grands n'ont pas pu continuer à prendre des livres (pour raisons de décloisonnement suite à une nouvelle organisation du temps scolaire) - certains l'ont regretté.

Le montant de la cotisation pour 2013 est de 10 € par an et par famille (réglable en début d'année civile) permettant d'emprunter 3 livres par personne pour 3 semaines.

Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez le faire aux heures d'ouverture de la bibliothèque, pendant les périodes scolaires, à savoir :

- tous les lundis de 16h30 à 17h45
- tous les mercredis de 14h à 15h

Si vous êtes intéressés pour tenir des permanences, contactez-nous au 06.52.18.71.56 durant les heures de permanence ou sur l'adresse mail :

bibliononglard@gmail.com

Les bénévoles de la Bibliothèque vous présentent leurs **meilleurs vœux pour 2014.**

La Présidente,
Jeanine Labaz





Depuis la réorganisation des paroisses il y a une dizaine d'années, la vie de notre communauté paroissiale vit grâce à l'engagement et au dévouement de laïcs motivés.

Avec le départ de notre curé résidant sur notre commune, le presbytère a été occupé par une famille assurant le gardiennage de l'église. Lors des cérémonies à l'église, leur présence garantit leur bon déroulement : mise en route du chauffage, sonnerie des cloches, préparation de l'autel.

Pour la participation aux offices, trois équipes liturgiques de laïcs, réparties géographiquement dans la commune, préparent à tour de rôle les lectures et prières.

Quatre autres équipes se relaient pour assurer l'entretien et le fleurissement de l'église. Elles se regroupent pour faire un nettoyage complet de l'église une fois par trimestre.



Saint Victor et Saint Ours

Deux bénévoles entretiennent les vêtements sacerdotaux et les différents matériels nécessaires aux offices.

Une autre équipe de bénévoles se réunit une fois par mois pour programmer les chants de messes pris en commun à Poisy, Lovagny et Nonglard en fonction du calendrier liturgique et en assurent l'animation.

Le catéchisme est assuré par une équipe de parents, en lien avec la paroisse. L'aumônerie assure la continuité pour les collèges de Poisy, Sillingy et Meythet.

Une dernière équipe est responsable de la « pastorale des funérailles » puisqu'il n'est plus possible pour le curé de Meythet de célébrer les sépultures. Cette équipe, désignée par notre évêque, accompagne les familles dans le deuil. Elle prépare la cérémonie avec les familles concernées (choix des lectures et des chants, organisation des témoignages) après que celles-ci aient été reçues par le curé.

C'est donc tout un ensemble de personnes engagées qui permettent à notre communauté de continuer à vivre en s'occupant des aspects matériels liés au culte en permettant au curé et aux prêtres auxiliaires de se concentrer sur la célébration des messes.

La composition de ces équipes n'est pas limitée et un appel est lancé pour toute personne bénévole qui souhaiterait en faire partie. Tout le monde, à un moment ou à un autre, peut bénéficier d'un service de l'Eglise (baptême, mariage, funérailles). Chacun peut proposer un peu de son temps pour aider ces équipes.

Malgré le décès de l'abbé Léon Favre de la communauté locale d'Epagny, le déroulement des offices du samedi soir une fois par mois a été maintenu. Pour pallier à sa disparition et pour soutenir notre curé de Meythet le père Barrel, notre évêque a missionné le père Jean Damascène Niyibaho comme prêtre coopérateur. Il assure avec les autres prêtres de notre paroisse les offices dominicaux et nous avons régulièrement le plaisir de le recevoir dans notre église de Nonglard.

Au mois de février, les communautés de Lovagny et de Nonglard proposent et organisent un repas paroissial à la salle des fêtes de Nonglard. De nombreuses personnes des différentes communautés y participent pour un grand moment de convivialité. Le prochain aura lieu dimanche 23 février 2014.



Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser au presbytère de Meythet, dont les coordonnées sont les suivantes :

Maison paroissiale

12, rue de l'Aérodrome - 74960 MEYTHET

(à droite de l'église)

Tél : 04 50 22 02 38

Courriel : st-luc@diocese-annecy.fr



1963-2013 : 50 ANS DE SOLIDARITE A L'ADMR

L'association a fêté cette année ses 50 ans d'existence. A ce jour, elle intervient sur la commune de Nonglard auprès de 5 familles pour l'aide à domicile et auprès de 3 autres familles pour le portage des repas.

Comment traduire toutes les réalisations et adaptations nécessaires au vécu journalier de l'aide à domicile ? Quelques chiffres pour saisir l'importance de l'implication sur le secteur de cette association intercommunale :

Historique

- 1963 Création du service Travailleuse Familiale sur Sillingy – La Balme
- 1976 Elargissement avec Choisy, Mésigny, Sallenôves
- 2009 Rattachement de l'ADMR Lovagny-Nonglard. L'association devient ADMR Petites USSes et Fier sur les communes de la CCFU.

L'évolution des services rendus

- 1978 Création du service Aide à Domicile aux personnes Agées
- 1982 Mise en place et fonctionnement jusqu'en 1986 d'un service Taxi pour personnes âgées
- 1987 Services de visites à domicile, à l'hôpital, maison de repos ou de retraite assurés par les bénévoles
Portage de repas en collaboration avec la cantine de Sillingy
- 1990 Mise en place du service ADOMI (prise en charge par les Mutuelles)
- 1996 Agrément Qualité
- 1992-1997 Doublement de l'activité
- 1999 Permanences Secrétariat au chalet des associations

Changement de statut le sigle ADMR est reconnu

- 2000 Rattachement au service de soins infirmiers de Cruseilles
- 2002 Bureau transféré au 17, route de Choisy, La Balme de Sillingy
- 2003 Nouveau bureau au 160, rue Colle Umberto, La Balme de Sillingy
- 2006 Planning sur ordinateur (logiciel TOTEM)
- 2007 Internet et renforcement poste Secrétaire
Mise en place du service garde d'enfants à domicile
- 2008 Modulation du temps de travail
- 2009 Télégestion (boîtier électronique, carte magnétique)
Agrément
Démarche Qualité
Téléalarme
Nombreuses formations
- 2012 Portage des repas tous les jours de l'année pour personnes seules, handicapées, âgées ou en convalescence. Egalement en sortie d'hôpital, suite à un accident ou pendant l'absence provisoire de la proche famille.
Sectorisation, plannings au mois.
Nouvelle convention collective.
Mutuelle complémentaire pour les salariées.
Enquête de satisfaction.
Beaucoup, beaucoup de réunions, innombrables appels téléphoniques, accueil de nombreuses stagiaires.

A ce jour, 35 salariées et 22 bénévoles.

Depuis plus de 20 ans, un goûter intercommunal est proposé à tous les aînés dans le cadre de la semaine bleue.

Durant 50 ans, beaucoup de manifestations ont été organisés pour permettre une rentrée d'argent : concours de belote, loto, soirée repas, bal costumé, rallye cantonal, thés dansants, tombolas, stand à la vogue de Sallenôves durant 15 ans, gymkhana, ramassage de vieux papiers, bœuf à la broche, chaque année foire de la Bathie et vente de calendriers.

Pour réaliser tout ce travail, on peut compter sur une bonne équipe – une très bonne équipe de bénévoles. En 50 ans, plus de 200 bénévoles ont donné de leur temps et de leur cœur en prenant des responsabilités, en participant aux activités qui ont fait bouger et avancer l'ADMR.

En 1963, 29 familles aidées
En 1970, 100 familles aidées

A ce jour, chaque année, nous répondons rapidement et efficacement aux demandes de près de 250 familles, soit 30162 heures pour 2012, réalisées par une équipe formidable de salariées.

En 50 ans, l'ADMR a embauché et donné du travail à plus de 300 personnes.

Au cours de ces 50 ans, l'ADMR a pu compter sur le soutien de toutes les municipalités et nous les en remercions.

En 50 ans, l'ADMR a collaboré avec plus de 25 Maires, les Conseillers Généraux, les Conseillers Municipaux, les membres du CCAS et le personnel administratif des mairies.

Félicitations et remerciements aux pionniers du service. Bravo aux salariées qui assurent un travail formidable chaque jour de l'année. Souhaitons une vraie reconnaissance de leur immense mission sur le terrain. Soulignons l'engagement des bénévoles, leur fidélité, leur soutien, leur confiance et surtout beaucoup, beaucoup d'amitié.

La Présidente,
Chantal BOCQUET

L'A.D.M.R. Petites USSes et Fier
160, rue Collé Umberto
74330 LA-BALME-DE-SILLINGY
Tél.-Fax : 04 50 68 76 56.
E-mail : admr.sillingy@orange.fr
du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 7h30 à 12h15

Mardi : 7h30 à 12h15

Mercredi : 7h30 à 12h

Vendredi : 7h30 à 12h15

Permanence des élus tous les jeudis de 18h à 19h

Tél. : 04 50 60 54 31

Fax : 04 50 60 57 36

E-mail : accueil@nonglard74.fr

Site Internet : www.nonglard74.fr

RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les jeunes, garçons et filles doivent se faire recenser dans le mois d'anniversaire de leurs 16 ans à la Mairie (se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille). Une attestation de recensement leur sera remise à cette occasion, celle-ci sera nécessaire pour se présenter à divers concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC...).

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi : 16h30 à 17h45

Mercredi : 14h à 15h

durant les périodes scolaires

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères se déroule tous les mercredis matin. Il est conseillé de mettre les conteneurs en place la veille au soir et de les retirer de la rue au plus tard le soir de la collecte.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Association ou personne de la commune :

99,80€ + 84€ charges

Association ou personne extérieure :

320,30€ + 84€ charges

TONTE DES PELOUSES - TRAVAUX BRUYANTS

Rappel : Conformément à l'arrêté de la DDASS n° 358 du 9 novembre 2001, il est rappelé que les engins à moteur, motoculteurs, tronçonneuses, tondeuses à gazon, scies électriques, etc. peuvent être utilisés les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h et exceptionnellement les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous rappelons encore que les déchets de tonte et de taille ne doivent pas être brûlés mais sont à déposer à la déchetterie ou compostés.

Ne pas déverser les déchets verts dans les ruisseaux et les fossés car cela risque de les boucher par forte pluie.

urgences



SILA

7, rue des Terrasses - BP 39

74962 CRAN-GEVRIER

S'adresser au SILA pour l'assainissement :

Renseignements techniques : 04 50 66 77 99

Dépannage assainissement : 04 50 66 78 55

Site Internet : www.sila.fr

LA POSTE

Sillingy

Tél. : 04 50 68 82 00

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le samedi matin 9h à 12h.

Agence postale de Lovagny

Tél. : 04 50 46 23 37

Du lundi au samedi : 9h15 à 11h45 et

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h30 à 18h.

SECOURS

Pompiers : 112 (ou 18)

S.A.M.U. : 112 (ou 15)

Gendarmerie : 112 (ou 17)

Gendarmerie de la Balme de Sillingy : 04 50 68 89 60

Gendarmerie de Meythet : 04 50 24 52 40

Pharmacie de garde : 3237 (site : www.3237.fr)

Médecins de garde, pharmacies, numéros utiles :

www.sosmedecins74.com

ASSISTANTE SOCIALE

Pôle Médico-Social (PMS)

21 Route de Frangy 74960 MEYTHET

Tél. : 04 50 22 38 10

ADMR PETITES USSES ET FIER

Aide à domicile, portage des repas

160, rue Colle Umberto 74330 LA BALME DE SILLINGY

Tél : 04 50 68 76 56

Lundi au vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h30.

ALLÔ MALTRAITANCE DES PERSONNES AGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Tél. 04 50 46 80 91

Écoute téléphonique les lundis et jeudis de 14h à 17h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FIER ET USSES

La CCFU assure la gestion et la distribution de l'eau, les transports scolaires secondaires, le ramassage des ordures ménagères et la petite enfance.

Contacts :

Tél. 04 50 77 70 74

Mail. ccfu@ccfu.fr

Site internet : www.fier-et-usses.com

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30- 17h

Attention : fermeture le mercredi après-midi

et à 16h le vendredi

L'accueil physique des services est réparti sur 2 sites :

Sillingy et La Balme de Sillingy.

CCFU Sillingy

Siège - Service Eau - Petite Enfance

171 place Claudius Luiset - 74330 SILLINGY

CCFU La Balme de Sillingy

Service environnement - Transport scolaire - Tourisme

165 route de Paris (à proximité du lac) - 74330 LA BALME DE SILLINGY

